

Sur les 13 points à l'ordre du jour nous retenons :

Création de zones pour l'accélération d'installation de dispositifs d'énergies renouvelables :

Il s'agit d'identifier des périmètres sur la commune où leur installation sera facilitée. La France en retard sur ses objectifs de transition écologique se fait rappeler à l'ordre par l'Europe. En urgence, chaque commune doit fournir un zonage. Nous retenons que comme nous le demandions sans relâche, malgré les refus de la majorité depuis 2014, **la géothermie est enfin prise en compte** sur la commune. Nous saluons cette avancée. Par contre **l'utilisation de la biomasse** (réseau de chaleur) n'est positionnée que sur le site de Cantelauze. Notre demande de l'étendre sur d'autres espaces de la commune **est refusée** par la majorité sous le prétexte que n'est pas dans les textes. Cela est bien sûr faux, la biomasse fait partie des énergies renouvelables et apparaît dans la loi. Pour signifier leur manque d'engagement et les contre-vérités en matière de transition, nous nous sommes abstenus.

Demande de subvention pour la réalisation des travaux à la cantine scolaire de la Béouzo :

La réfection de ce groupe scolaire tout juste terminé, le restaurant scolaire doit être remis en état. Nous ne comprenons pas **pourquoi l'ensemble des travaux n'a pas été fait dans la même tranche**. Systématiquement, la majorité nous propose de voter des demandes de subvention, et nous n'avons plus d'information jusqu'à la passation du marché, avec une absence de travail en commission sur le fond. Nous ne pouvons alors que dénoncer les erreurs que nous repérons qui entraînent souvent des surcoûts. Ne supportant plus ce fonctionnement, qui entraîne un coût pour les fonsorbais, nous **nous abstenons à chaque demande de subventions non précédée d'un travail collectif avec un dossier précis**.

Création d'un pumptrack :

Demande d'une participation financière du Muretain Agglo. Nous regrettons que **d'une bonne idée, qui aurait dû faire consensus**, des remous apparaissent d'une part pour le conseil de quartier de Cantelauze, à l'initiative, qui voit son idée se réaliser mais sur la Béouzo où les riverains y sont contre et font une pétition. Bref **un échec démocratique et citoyen**. Pour la majorité, aucune remise en cause dans ces pratiques, la faute est portée sur ces quelques grincheux d'habitants. Quelle idée de vouloir défendre ses droits, faire vivre la citoyenneté de nos jours. **Un besoin pour la jeunesse qui tourne au gâchis humain**.

Lors des questions orales:

Nous demandons d'avoir un état des lieux des installations sportives communales et leur utilisation.

Très ironiquement la majorité nous fait lecture du dernier Fonsorbais pratique. Nous apprenons toutefois que des cibles extérieures pour le club de tir à l'arc vont être installées (très bien).

La majorité confirme que toutes les installations sont entretenues et, répondent aux besoins.

La majorité confirme que le terrain de rugby de Cantelauze est utilisable.

Par contre, sûrement la raison de leur ironie et large sourire, le stade du Trépapé n'est plus une installation sportive....